Zeitschrift: Rapport / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 29 (1929)

Artikel: Rapport sur l'année 1929
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-362210

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE

Rapport sur l'Année 1929

Commission. — La Commission de la Bibliothèque a tenu trois séances consacrées notamment aux questions relatives au nouveau bâtiment. A l'occasion d'un vœu adopté par le Congrès mondial des bibliothécaires, elle a abordé la question du « dépôt légal ». On désigne, comme on sait, sous ce terme, l'obligation imposée à l'imprimeur ou à l'éditeur de remettre, aux autorités ou à une bibliothèque, un ou plusieurs exemplaires de ses publications. Le Directeur a présenté un rapport sur cette institution qui existe dans la plupart des pays civilisés, mais fait défaut en Suisse. La convention de dépôt volontaire conclue par la Bibliothèque nationale avec les libraires-éditeurs en 1915, si excellente soit-elle, n'y peut suppléer qu'imparfaitement, vu que d'importantes catégories d'imprimés, comme la plupart des revues et périodiques et les nombreuses publications non mises en librairie, demeurent en dehors de son action. En dépit de l'effort soutenu que fait la Bibliothèque pour atteindre ce qui paraît, plus d'une publication intéressante échappe à sa connaissance ou à ses recherches. Ainsi se produisent dans ses collections de fâcheuses lacunes, toujours difficiles, trop souvent même impossibles à combler, lorsque la demande d'un chercheur ou quelque autre hasard vient plus tard les signaler. La question est à l'étude.

Personnel. — La question, pendante depuis 1927, du classement du directeur dans la nouvelle « Classification des fonctions » a enfin été tranchée dans le sens demandé par la Commission : le chef de la Bibliothèque a été rangé, comme ceux d'ailleurs

du Musée national, des Archives fédérales et de l'Institut météorologique, dans la Ire classe de traitement.

Le poste de bibliothécaire de Ire classe, laissé vacant par le décès de M. Sichler (1928), n'a pas été repourvu. En revanche, M. Hans Lutz, de Bâle, assistant à la Bibliothèque de l'Université de cette ville, a été nommé, le 11 janvier, bibliothécaire de IIme classe. Son entrée en fonctions a été retardée jusqu'au 1er mai pour lui permettre de faire auparavant un voyage d'études à Paris, Genève et Francfort. (Organisation des bibliothèques de Paris, catalogues collectifs et services de renseignements, questions de coopération intellectuelle.) Il a été chargé du service du catalogue général. Mlle Segantini, après un temps passé à la Bibliothèque centrale fédérale, est rentrée le 3 janvier comme auxiliaire au service de la Bibliothèque nationale où elle avait fait son stage en 1927. Mlle Eugénie Lange, de Montagnola, a succédé, le 15 octobre, comme auxiliaire également, à Mlle Jeanprêtre, partie à la fin de juin. Mlle Alma Thomet a été admise le 2 avril comme stagiaire pour une année.

Nouveau bâtiment. — Les travaux de terrassement ont commencé à la fin d'avril, ceux de construction au mois de mai. Favorisés par le beau temps, ils ont avancé avec une grande rapidité. *La Patrie suisse*, entre autres, leur a consacré dans son numéro du 25 décembre un article accompagné d'une vue de l'état où ils se trouvaient le 29 octobre. Déjà à la fin de novembre, le bâtiment était sous toit, dressant en face du gymnase sa masse imposante en béton armé de 22 mètres de hauteur. La charpente métallique des salles publiques se trouvait en construction à la fin de décembre. Les travaux d'aménagement intérieur prendront environ un an.

L'accroissement a été supérieur à celui de l'année précédente. Le service des entrées a enregistré 14,924 volumes, brochures et autres unités bibliographiques (14,130 en 1928). Cette augmentation de 794 unités provient, non point des dons (leur

nombre a légèrement fléchi), mais des achats dont la proportion a passé de 15 % à près de 21 % du total. Elle s'explique principalement par l'heureuse acquisition, au mois de décembre, d'une importante collection de gravures, dessins et photographies relatives au Tessin : vues, costumes, scènes historiques, cartes, etc. Réunie aux éléments que nous possédions déjà, cette collection constitue le plus beau et le plus complet ensemble iconographique qui existe sur la Suisse italienne.

Il y a lieu de signaler, en outre, une série de livres illustrés par notre compatriote Carlègle, un bel ouvrage sur *La Céramique égyptienne de l'époque musulmane au Musée du Caire*, imprimé à Bâle en 1922, et une quarantaine de volumes de la *Gazette de Lausanne* qui, par une occasion unique, sont venus compléter notre collection.

Le nombre des éditeurs qui ont adhéré à la convention du dépôt gratuit, et dont nous donnons plus loin la liste, continue à augmenter. Il s'élevait à 229 au 31 décembre (220 en 1928). Celui des donateurs demeure de 3000 environ. Nous leur renouvelons à tous ici l'assurance de notre gratitude, particulièrement à M. Dubois-Girard, de Berne, qui nous a remis un lot important de publications neuchâteloises et autres.

Fréquentation et prêt. — La fréquentation de la salle de lecture a été inférieure à celle des années précédentes; elle a été de 15,596 (15,604 en 1928). Le nombre des ouvrages communiqués ou prêtés a également baissé : tandis qu'il était de 42,495 en 1928 (en comptant, il est vrai, le prêt de caractère très exceptionnel, de 3,500 volumes à la Saffa), il s'est chiffré l'an dernier par 38,550. La diminution porte, à des degrés divers, sur presque toutes les catégories. Seul le prêt à l'étranger a un peu augmenté. Le nombre des paquets postaux a passé de 3,493 à 3,637. Celui des cartes de lecteurs délivrées (nouveaux lecteurs) a été de 731 à Berne et de 441 au dehors.

Il est malaisé de déterminer les causes de la baisse, peut-être seulement momentanée, qu'indiquent de façon générale ces chiffres, car déjà les premiers mois de 1930 marquent une cer-

taine reprise. Cette statistique ne renseigne d'ailleurs que partiellement sur l'activité de la Bibliothèque nationale et sur les services qu'elle rend au public. Autant qu'une bibliothèque de prêt, elle est un centre de renseignements bibliographiques auquel bibliothèques, libraires et chercheurs de toute espèce recourent constamment, par correspondance ou par téléphone pour obtenir l'indication d'ouvrages, de lieux d'édition, de dates, de prix, ou d'autres informations que ses collections et ses catalogues la mettent en mesure de fournir. Les recherches exigées absorbent parfois passablement de temps et si la somme de travail qu'elles représentent échappe à la statistique numérique, elle n'en augmente pas moins de façon sensible avec les années.

Une exposition d'ouvrages illustrés, organisée le 27 novembre par la Société bernoise des beaux-arts et celle des bibliophiles suisses, a révélé à plus d'un visiteur des richesses insoupçonnées. Elle présentait un choix d'une centaine de publications des cinquante dernières années, où figuraient les œuvres des meilleurs graveurs et dessinateurs suisses, depuis Grasset et Vallotton jusqu'à Carlègle et à Walser, aussi bien que celles d'artistes étrangers parues en Suisse, comme le *Faust* d'Oscar Graf.

Publications et travaux divers. — *Le Bulletin bibliographique* a continué à annoncer chaque mois les nouvelles publications. Le supplément au *Catalogue des périodiques* pour l'année 1928 est sorti de presse au printemps La *partie topographique* du *Répertoire méthodique* a paru en automne, couronnant la publication de cet important ouvrage pour la période de 1901 à 1920 : Avec ses 80,000 titres, il constitue une riche mine de renseignements pour ceux qui veulent se documenter sur la Suisse et sa production littéraire ou scientifique. Le manuscrit est en préparation pour la période de 1921 à 1930. La *Bibliographie scientifique suisse* de l'année 1926 a paru au début de l'année; celle des années 1927 et 1928 se trouve sous presse.

Constatant qu'en dépit de ces diverses publications, le public

est encore loin de se rendre compte suffisamment des ressources qu'offre la Bibliothèque dans les domaines les plus divers, cette dernière a fait paraître, de temps en temps, dans le journal le *Bund* qui a bien voulu lui ouvrir ses colonnes, la liste des acquisitions nouvelles les plus importantes.

L'indexation des titres de la division G (droit et sciences sociales) se poursuit, ainsi que la revision de la division V (sociétés et institutions) où nombre de publications, non cataloguées lors de leur entrée dans les débuts de la Bibliothèque, doivent maintenant être aussi mises sur fiches. Certaines opérations de reclassement (groupement des brochures dans des cartons) sont en cours dans la même division, en vue du déménagement et de l'installation dans le nouveau bâtiment. On a entrepris également la revision et numérotation de la division Bibliographie.

La Bibliothèque bourgeoise de Lucerne a envoyé, pour le catalogue commun, 1235 fiches de ses acquisitions des années 1928 et 1929. 80 % des ouvrages mentionnés se trouvaient déjà à la Bibliothèque nationale.

Catalogue général des bibliothèques suisses. — Le nombre des bibliothèques petites ou grandes *affiliées* directement ou indirectement au catalogue, a passé de 89 à 118. Voici la liste des nouvelles adhérentes (la numérotation continue celle de l'année précédente) :

90 Aarau.	Bibliothèque centrale.
91 Bâle.	Cabinet des estampes.
92 Bâle.	Société de lecture.
93 Berne.	Bibliothèque du Bureau fédéral de Statistique.
94 Berne	Bibliothèque de la division d'agriculture du Département fédéral de l'économie publique.
95 Ch.-de-Fonds.	Bibliothèque de la ville.

96 Lausanne. Bibliothèque du Tribunal fédéral.
97-118 Neuchâtel. Diverses bibliothèques affiliées par l'entremise de la Bibliothèque de la ville.

Si les bibliothèques indirectement affiliées sont pour la plupart de modestes dimensions, elles ont en revanche souvent, pour le catalogue général, du fait de leur spécialité (comme par ex. celle de l'Observatoire de Neuchâtel, etc.), une importance des plus appréciables.

On avait *classé*, jusqu'à fin décembre, 42,969 *fiches* de nouvelles acquisitions, dont 23,5 % fiches de rappel. En outre, dépassant le programme primitif, on a inséré 5700 *titres*, de la Bibliothèque de la ville de Genève, antérieurs à 1920. Il semble en effet, après un an et demi d'expérience, que l'on peut étendre le plan intentionnellement appelé en 1928 « programme minimum ». On s'efforcera désormais de travailler, dans la mesure du temps et des crédits qui seront disponibles, à la réalisation progressive du catalogue général *intégral*.

A cette fin, la Direction a commencé par demander aux autres bibliothèques affiliées tous leurs catalogues imprimés qu'elle se propose d'incorporer successivement dans le fichier général [1].

D'autre part un essai, qui s'inspire de l'exemple de la Hollande, a été entrepris en décembre et se trouve en cours : il consiste à faire exécuter une partie importante du travail — le découpage, le collage et le premier classement des titres — par les détenus d'un de nos établissements pénitentiaires, celui de Witzwil (canton de Berne). Le directeur, M. Kellerhals, a bien voulu s'intéresser au but poursuivi, consentir à tenter l'expérience et accorder à cet effet toutes facilités. Nous lui en devons une grande reconnaissance. Notre prochain rapport renseignera sur les résultats, mais nous pouvons cependant déjà dire, après examen du premier envoi de 6000 fiches environ, reçu au mois de décembre, qu'ils sont jusque là très satisfaisants.

[1] La Nationale est déjà en possession depuis 1914 du spécimen de catalogue général (9092 fiches) établi alors par Hans Barth; la Bibliothèque de Zurich a bien voulu nous céder la collection de catalogues qu'il avait utilisés pour ce travail.

Relations internationales et divers. — Les questions internationales se multiplient dans le domaine des bibliothèques comme dans d'autres et le directeur de la Nationale ne saurait sans dommage s'en désintéresser. Il a participé, en qualité de membre du Comité international, au Congrès mondial des bibliothèques et de bibliographie qui a eu lieu à Rome et à Venise, au mois de juin [1]. Il a continué de prendre part aux travaux de la sous-commission de bibliographie de la Société des nations, ainsi qu'à ceux du Comité des experts-bibliothécaires, et s'est vu chargé par la Commission de coopération intellectuelle de la direction de la 2me édition de l'*Index bibliographicus*. Il a été, d'autre part, nommé président du Comité de la Bibliothèque pour tous. Ces charges nouvelles, le temps qu'elles absorbent, les absences qu'elles entraînent l'ont déterminé à introduire certaines mesures d'organisation destinées à maintenir le contact avec le personnel et le contrôle nécessaire, entre autres une conférence mensuelle des bibliothécaires.

La Bibliothèque a participé à l'exposition de bibliothéconomie organisée à l'occasion du congrès mondial et a contribué à y assurer une place honorable à notre pays, en présentant en particulier les plans du nouveau bâtiment.

Production littéraire. — La statistique de la production littéraire suisse, qui a marqué depuis 1921 une courbe toujours ascendante, manifeste une nouvelle hausse : il a paru 2009 publi-

[1] Voir son rapport, extrait du *Musée Gutenberg suisse*, 1929, N° 3, et celui de Mlle H. Wild, dans les *Nouvelles* de l'association des bibliothécaires suisses, numéro du 1er octobre 1929.

On trouvera dans ces rapports le texte des résolutions votées par le Congrès. Nous nous bornons à reproduire ici la *Déclaration* finale :

« Avant de se séparer, les membres du premier Congrès mondial des bibliothèques et de bibliographie déclarent solennellement :

que sur le plan de la haute culture, comme dans le domaine de l'éducation, les bibliothèques doivent être placées au premier rang des organismes existants, car sans elles il est impossible aux chercheurs de développer les connaissances humaines et au peuple de compléter son instruction;

qu'en conséquence, les pouvoirs publics de chaque Etat ont l'impérieux devoir de favoriser les bibliothèques au même titre que les Universités et les Ecoles, tant au point de vue de leurs besoins financiers qu'à celui de leur développement dans l'ordre soit intellectuel, soit technique ou social;

qu'ainsi et à seule condition que ce devoir soit rempli, les nations se trouveront dotées de tous les instruments nécessaires au progrès des esprits, but suprême de la civilisation. »

cations (mises en vente), contre 1922 l'année précédente. Le dénombrement par langues montre que l'augmentation provient essentiellement des publications de langue française (566 volumes ou brochures au lieu de 449), tandis que l'activité éditrice a cette fois légèrement fléchi en Suisse allemande et dans la Suisse italienne.

Dans les chiffres indiqués, sont comprises, comme précédemment, les publications de la Société des nations (pour autant qu'elles sont mises en vente). Nous en avons compté 112, qui sont venues grossir surtout la catégorie du Droit et des Sciences sociales. Celle-ci demeure, grâce à cet appoint, comme elle l'a été depuis 1927, la catégorie la plus forte, avec celle des Belles-Lettres et de l'Histoire.

Le nombre des œuvres suisses éditées à l'étranger et qui était en constante augmentation depuis 1924, tend à se stabiliser. Il a été de 536, c'est-à-dire de deux unités de moins qu'en 1928.

Les œuvres *musicales* (compositions, adaptations) qui font l'objet d'une statistique séparée, se sont chiffrées par 302, contre 380.

Tous les chiffres indiqués ci-dessus sont basés sur les entrées de la Bibliothèque et ne prétendent point être aussi complets que peuvent l'être ceux d'un pays jouissant du dépôt légal.